



*Comité de Bridge de l'Orléanais*

*Siège : 68 Avenue Wilson*

*41000 BLOIS*

*Tel : 02 54 78 72 66*

*Courriel : [comite.bridge.orleanais@orange.fr](mailto:comite.bridge.orleanais@orange.fr)*

*Site internet : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr/>*

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Bridge de l'Orléanais du 23 septembre 2022**

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Bridge de l'Orléanais s'est tenue dans les locaux de l'Académie de Bridge de l'Orléanais à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, le 23 septembre 2022 (14h).

**La liste d'émargement indique que 23 clubs du comité sur 39 sont présents ou représentés, soit 2108 licenciés sur un total de 2681 pour la saison 2021-22 (78,6%). Le quorum de 50% est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.**

Invités et présents : M. Jacques Pinaud (réfèrent Magic Contest), M. Frédéric Proux (Directeur des compétitions)

Invités et absents excusés : M. Bernard Cuvillier (porteur du projet éducation nationale), M. Jacques Gronier, candidat au poste de Délégué Jeunesse et M. Thierry de Luna (Animateur pédagogique régional)

Le Bureau Exécutif : Mme Mauricette Danchaud, Mme Mauricette Fonds-Blet, Mme Lucette Boire, M. Alain Dubouilh, M. Guy Guénais, M. Patrick Malbo, M. Yves Robert, M. Thierry Siméon.

La Présidente M. Danchaud remercie la Présidente de l'ABO, Véronique Etienne, d'avoir accepté de recevoir cette assemblée générale.

Elle excuse l'absence de 2 membres du Bureau exécutif : Simone Fleuriet et Alain Opinel qui a décidé de ne pas se représenter à sa fonction de Président de la commission des compétitions. Elle le remercie pour tout le travail réalisé.

### **1- Rapport moral de la Présidente**

La saison écoulée s'est déroulée dans la logique des 2 années COVID que nous avons subies. En particulier nombre d'adhérents ne sont pas retournés dans les clubs et cela s'est traduit notamment dans la participation aux compétitions qui a fortement baissé dans toutes les catégories en référence à la dernière année « non COVID ». Certains clubs sont également très inquiets de l'augmentation de l'âge moyen de leurs adhérents et ce, même si on peut considérer que le comité de l'Orléanais n'est pas le plus mal loti sur ce plan (environ 72 ans en moyenne dans le comité et environ 75 ans au plan national – hors scolaires). De fait la survie de nos clubs est en jeu et le club de Montrichard a par exemple décidé sa dissolution.

Un motif d'espoir repose bien évidemment sur les jeunes qui sont très férus de bridge sur Internet et sont susceptibles de venir en club en dehors de leurs activités estudiantines ou déjà de vie professionnelle.

Pour favoriser le retour des joueurs dans les clubs, les conseils d'aide de la FFB sont importants mais ne sauraient remplacer l'activité propre de communication de nos clubs.

Pour la saison qui vient, il convient de faire preuve d'un certain optimisme (en espérant que le COVID ne s'en mêle pas trop) ; en témoignent la remontée des prises de licences (+3% à ce jour par rapport à la même époque de l'an dernier) et une fréquentation des festivals qui semble orientée également à la hausse. Cette progression doit s'accompagner d'une nouvelle motivation des bénévoles (on peut ainsi regretter l'absence de candidatures individuelles pour l'assemblée générale électorale de ce jour).

En ce qui concerne l'activité du bureau exécutif, la Présidente souligne les actions suivantes qui ont été entreprises :

\* le secrétariat et la comptabilité du comité sont désormais assurés par une seule personne (Mme Véronique Perdereau) au siège du comité à Blois ; ce qui réduit les frais de personnel de façon notable.

\* un nouveau site du comité a vu le jour le 1<sup>o</sup> septembre et est en cours d'alimentation (les clubs sont sollicités pour fournir de l'information et des articles spécifiques, affiches d'évènement « club »,....) . L'utilisation de ce nouveau site sera plus aisée que l'ancien site actuel.

\* le comité a entrepris des actions d'information auprès des intervenant rémunérés afin de favoriser le développement du micro- entreprenariat qui est économiquement favorable aux 2 parties par rapport au système actuel de rémunération de type salarial. L'objectif du comité reste intangible : il ne s'agit en aucun cas de faire du bénéfice mais de favoriser des modes de fonctionnement évitant tout gaspillage.

Au niveau de la FFB, la Présidente continue ses actions au sein des différents groupes de travail et commissions dans lesquels elle intervient, et s'engage à soutenir des demandes au conseil fédéral :

- favoriser la suppression des PE acquis par les 1<sup>o</sup> séries dans les tournois de régularité pour attributions aux autres séries
- révision de la carte géographique des ligues (pour un meilleur équilibre et réduire les distances)
- obtention du bilan détaillé du coût de revient des récents championnats du monde pour la FFB
- obtention des conditions et du coût de fonctionnement d'un groupe de travail avec intervenant extérieur en charge du thème « Formation des bénévoles ».

La Présidente conclut son rapport moral en précisant qu'elle est désormais à la retraite et aura plus de disponibilités à consacrer au comité et à ses clubs ; elle se rendra autant que possible dans ces derniers et il ne faut pas hésiter à l'inviter à participer par exemple aux assemblées générales ! Elle souhaite une très bonne année bridgesque à tous et à toutes.

**Le rapport moral de M. Danchaud est adopté à l'unanimité.**

## **2- Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 9 septembre 2021 -Blois**

Le compte-rendu de l'AG du 9 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

## **3- Rapports d'activité des différentes commissions**

### **3-1) Commission des compétitions**

Y. Robert a accepté de prendre la succession d'A. Opinel et n'étant pas encore totalement au fait des travaux en cours, laisse la parole à Fr. Proux pour rendre compte des travaux de l'année écoulée.

Ce dernier apporte des précisions sur la baisse de participation aux compétitions en comparaison à la saison 2018-2019 dernière saison complète. Pour 2021-22, les baisses sont importantes :

35 à 50% en Excellence / environ 30% en Honneur / de 50 à 63% en Promotion / 64% en Espérance.

La situation est restée stable en Interclubs D1/D2 mais est de -31 % en moyenne pour les interclubs D3 à D5.

En revanche les performances en compétitions des joueurs du comité se sont maintenues à un très bon niveau avec pas moins de 6 titres de champions de ligue et l'accession, en fin de semaine, de 2 équipes du comité en finales nationales interclubs (ABO en D1 et Vierzon en D2).

De nombreux échanges concernent ensuite l'organisation des compétitions « Challenge » (paire et par équipe) destinées à remplacer les compétitions « Promotion ».

Initialement il fallait une participation à 2/3 tournois de régularité pour pouvoir s'inscrire en finale de comité par paire. La FFB, gérant elle-même les inscriptions, il est désormais possible en participant à un seul tournoi d'accéder à la finale de comité après réception d'une annonce individuelle à chaque joueur (25€/paire). Le doublement des points d'expert n'intervient qu'après la participation à la finale et cumule les points acquis en tournoi de régularité et à la finale (ce doublement est également acquis lorsqu'on joue avec des partenaires différents).

L'indice de valeur de la paire est de 80 maximum ce qui correspond à la possibilité d'associer un 2<sup>o</sup> série Trèfle (maximum) avec un 3<sup>o</sup> série Cœur ou Pique. La date limite d'inscription est fixée au 15 novembre pour le challenge d'automne et la finale de comité simultanée aura lieu le 3 décembre.

Pour les challenges par équipe, il sera procédé en 2 temps avec un système en poule régionalisée puis une organisation du type « Coupe de France » (pas de doublement des PE par équipe). Les personnes en activité professionnelle pourront s'inscrire même dans l'impossibilité pour eux de participer à des tournois de régularité au préalable.

Il est précisé qu'une même équipe participant aux challenges pourra également participer aux compétitions « Honneur ».

**Il serait utile que l'organisation des challenges fasse l'objet d'une synthèse de la FFB pour la bonne compréhension de tous les acteurs.**

En ce qui concerne les compétitions ayant lieu sur Realbridge et en « présentiel », il ne sera pas possible de re-basculer en présentiel en cas de déconnexion pendant le déroulement de la compétition en ligne.

### **3-2) Commission « Financements »**

M. Fonds-Blet présente les actions de la commission.

- Les tarifs des compétitions n'ont pas été augmentés, seule l'augmentation FFB de la licence a été répercutée (la licence reste gratuite pour les scolaires et les personnes prenant leur première licence).

Le tarif concernant la coupe des clubs est entériné : 20€ /paire

- Une révision des frais d'arbitrage a été effectuée. Le comité incite les intervenants à adhérer au statut de micro-entrepreneur, lequel statut est avantageux à la fois pour les finances du comité et pour les intervenants eux-mêmes. Il n'y aura pas d'obligation de passage imposé à ce statut en l'instant mais c'est une recommandation.

- La tarification de remboursement des frais de salle pour les compétitions a été simplifiée avec un léger avantage aux clubs. A noter que le document fourni aux clubs nécessite une révision pour améliorer sa présentation et la lisibilité des tarifs.

Les tableaux correspondants ont été adressés aux présidents de club en vue de la préparation de la présente AG.

### **3-3) Commission « Communication »**

On trouvera ci-après in extenso le rapport présenté par Th. Siméon, responsable de cette commission.

*Cette crise nous a fait perdre de nombreux licenciés, nous étions 2681 licenciés : espérons que les efforts de tous dans les clubs, avec le soutien du Comité, permettront de repasser la barre des 3000 licenciés !*

*2 réalisations importantes pour lancer cette nouvelle saison 2022/2023 :*

#### *a) L'agenda du comité*

*L'agenda, nos licenciés y tiennent ! C'est une belle réalisation collective, qui demande beaucoup d'attention aux détails et un bon nombre d'heures de travail : merci à Véronique, à Frédéric, à Alain et plus largement aux membres du bureau qui ont œuvré à préparer cette édition.*

*L'agenda, c'est 64 pages pour un poids de 58,90 grammes !*

*2 bémols à signaler :*

*\*nous avons oublié de citer le crédit photo. La photo de couverture est de Patrick Moret, joueur de l'ABO. Merci à lui de nous avoir offert ce cliché.*

*\*une erreur de fichier sur l'annonce IBIS Orléans (chambre au tarif « spécial bridgeur » de 45 € et non de 40 €, qui était le tarif de l'année précédente). Une information vous a été envoyée.*

*L'agenda reste une opération bénéficiaire, puisque sa fabrication nous a coûté 2646 € (3000 ex) et les recettes des annonceurs ont rapporté 4738 €, soit un solde de +2092 €.*

#### *b) Le site internet du Comité*

*Du fait des difficultés techniques d'utilisation du logiciel et des coûts induits par la maintenance du site, le bureau a proposé au Conseil régional (le 17 juin) de changer la plateforme « web ». La proposition a été validée.*

*Le nouveau site est hébergé sur SportsRégions, structure partenaire de la FFB, dont plusieurs clubs sont déjà utilisateurs (CCB, GABO, Bridgeur Blois, BCO...). Le nouveau site se construit et s'enrichit progressivement. Pour qu'il vive et propose régulièrement des contenus d'actualité, n'hésitez pas à envoyer au secrétariat du Comité vos photos et articles que nous pourrions publier. Le but de cet outil est bien de donner à voir et de rendre compte des activités et manifestations qui se déroulent dans les clubs des 6 départements du Comité.*

*Voici son adresse : <https://comite-orleanais-bridge.club.ffbridge.fr/>*

### **3-) Commission des statuts**

P. Malbo fait état des modifications souhaitées par le Conseil régional, qui ont été introduites dans le projet amendé de règlement intérieur du Comité (version de septembre 2022). **Ce dernier projet est adopté par l'assemblée générale et prendra effet à la date du 23 septembre 2022.** Envoi à faire aux Présidents de club.

#### **4- Rapport financier**

L. Boire présente le rapport financier et les comptes pour la période 1<sup>o</sup> juillet 2021-30 juin 2022. Le résultat est légèrement négatif, à hauteur de # -1200 €. Ce résultat est meilleur que prévu en particulier du fait de la suppression de nombreuses compétitions et de la réduction de la masse salariale.

L. Boire précise qu'une nouvelle commande de jeux de cartes sera effectuée avec dotation aux clubs assurant des compétitions et que le Comité dispose d'un reliquat d'ouvrages (gratuits) de bridge pouvant faire l'objet de lots offerts aux joueurs.

M. Danchaud donne ensuite lecture du rapport du Commissaire aux comptes Pascal Fourgeot. Il mentionne que ce bilan reflète précisément la situation du Comité au 30 juin 2022 et n'appelle pas de remarques particulières sur les comptes de l'exercice passé. Il atteste la régularité et la sincérité des comptes et remercie la Trésorière et la comptable pour l'important travail effectué.

**Le compte de résultat et le bilan sont approuvés à main levée à l'unanimité.**

Un projet de budget a été établi pour la saison en cours (# -16000 €) qui sera affiné en mars.

### **5- Actions et perspectives en matière d'enseignement, formation et jeunesse**

#### **5-1) Formation des arbitres**

G. Guénais indique que le dernier stage d'arbitre de club a concerné 8 inscrits dont 7 se sont présentés à l'examen et ont été reçus. Un nouveau stage pourrait se tenir en 2023 (examen national prévu le 3 juin 2023). Les dates sont à caler (en général un WE avant fin décembre et un WE en début d'année). Les Présidents de club recevront prochainement une information plus détaillée.

3 nouveaux arbitres de comité et 2 arbitres fédéraux ont été reçus en 2022. Une journée des arbitres est organisée à l'ABO le 24 septembre.

#### **5-2) Formation des moniteurs**

Le dernier stage a concerné 16 inscrits avec 12 candidats reçus à l'examen oral final. Un stage de moniteur est prévu au BC Tours les 25-26-27 octobre 2022. Ce stage sera encadré par Madame Corinne Faivre, APR du comité des Pyrénées.

#### **5-3) Délégation Jeunesse**

J. Gronier a accepté de reprendre la charge de délégué jeunesse ; il sollicite la mise à jour des listes d'initiateurs scolaires en activité. Il a l'intention d'organiser une journée des initiateurs scolaires en 2023.

Pour information, la finale régionale scolaire aura lieu le 11 mai 2023 à Saint- Pryvé- Saint-Mesmin (organisation par l'ABO).

### **6- Coupes et challenges**

#### **6-1) Challenge M. Papin**

La commission présidée par D. Dodille a travaillé sur un projet d'aménagement du règlement du challenge M. Papin. L'assemblée générale décide que le classement final sera établi sur la base des meilleurs résultats et donnera lieu à attribution de points dès lors que le joueur aura participé à un tiers des tournois homologués.

Les conditions d'accès au label challenge Michel Papin devraient être également révisées ; en particulier il devrait être possible de limiter le nombre d'inscriptions en stipulant que l'ordre de ces inscriptions sera le critère de choix.

Pour la saison 2021-22, le challenge a été remporté par M. Samir Sadaka du BC Tours.

## **6-2) Coupe des clubs**

Rappel : il faut prévoir l'organisation de 14 tournois avec une finale régionale par secteur mais sans affectation de centres dédiés aux premières, seconde et troisième série séparément.

## **7- Questions diverses**

- D. Raulin pour l'Avaricum souligne le manque de communication de la FFB quant aux performances des jeunes joueurs français.

-JP. Thimognier pour le GABO regrette qu'il y ait une floraison de clubs non affiliés à la FFB. M. Danchaud répond que la liberté de réunion ne permet en aucune façon de s'opposer à ces structures.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente M. Danchaud clôt cette dernière assemblée générale de la mandature et ouvre l'assemblée générale électorale pour la mandature 2022 - 2026 (cf compte-rendu séparé).

Le secrétaire de séance : P. Malbo

La Présidente du comité : M. Danchaud

.....